

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 18 DÉCEMBRE 2017
SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2017
PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Laurence DELAVAL

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Odette DURIEZ, M. Bertrand PETIT, Mme Nicole GRUSON, M. Claude ALLAN, Mme Nathalie DELBART, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Ludovic LOQUET, Mme Danièle SEUX, M. Jean-Claude DISSAUX, M. Laurent DUPORGE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Claude ETIENNE, Mme Annie BRUNET, M. Raymond GAQUERE, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Marysé DELASSUS, M. Robert THERRY, Mme Maïté MASSART, M. Bruno GOUSEIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Florence BARBRY, M. François VIAL, Mme Daisy DUVEAU, M. Christopher SZCZUREK, Mme Guylainé JACQUART, M. Jacques DELAIRE, Mme Ginette BEUGNET, M. Hugues SION, Mme Laurence DELAVAL, Mme Aurélia BEIGNEUX, Mme Ariane BLOMME, M. Bernard CAILLIAU, Mme Maryse CAUWET, Mme Nicole CHEVALIER, M. Sébastien CHOCHOIS, M. Daniel DAMART, Mme Audrey DAUTRICHE, M. Alain DELANNOY, Mme Evelyne DROMART, M. Anthony GARENAUX, Mme Karine GAUTHIER, M. Pierre GEORGET, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Ludovic GUYOT, M. Michel HAMY, Mme Karine HAVERLANT, M. Antoine IBBA, Mme Maryse JUMÉZ, Mme Pascale LEBON, M. Jean-Marie LUBRET, Mme Caroline MATRAT, Mme Evelyne NACHEL, M. Michel PETIT, Mme Maryse POULAIN, M. Claude PRUDHOMME, M. Michel ROUSSEAU, Mme Patricia ROUSSEAU, M. Frédéric WALLET, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE.

Excusé(s) : Mme Mireille HINGREZ-CEREDA, M. Alain LÉFÈVRE, Mme Isabelle LEVENT, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Philippe MIGNONET, M. Rachid BEN AMOR, Mme Pascale BURET-CHAUSOY, M. Michel DAGBERT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Geneviève MARGUERITTE.

**MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL D'AIDE SOCIALE - VOLET
POLITIQUES DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET ADULTES
HANDICAPÉS**

(N°2017-626)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;
- Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles et, notamment, ses articles L.121-3 et L.121-4 ;
- Vu** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu** la délibération n°2017-516 du Conseil départemental en date du 13/11/2017 « Election du Président du Conseil départemental » ;

Vu la délibération n°14 du Conseil Général en date du 24/09/2012 « Adoption du Règlement Départemental d'Aide Sociale » ;
Vu la délibération n°6 du Conseil Général en date du 23/11/2015 « Bilan d'application et premiers ajustements du Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS) » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 2ème commission « Animer les solidarités humaines » rendu lors de sa réunion du 06/11/2017 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article unique :

D'adopter l'actualisation du Règlement Départemental d'Aide Sociale concernant le volet aides individuelles dédiées aux personnes âgées et en situation de handicap, conformément au document joint en annexe 1 à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe En Marche ; Groupe Union Action 62 ; Groupe Front National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
ARRAS, le 19 décembre 2017

Pour le Président du Conseil Départemental,
Le Secrétaire Général,

SIGNE

Cédric DUTRUEL